

# REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la  
Meurthe-et-Moselle

Arrondissement de  
Lunéville

Pôle d'Equilibre  
Territorial et Rural  
Pays du Lunévillois

## DELIBERATION

### COMITE DE POLE

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-neuf mars à vingt heures, les Membres du Comité de pôle se sont réunis sur la convocation de M. le Président, adressée le 22/03/2023 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui a eu lieu Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat Salle n°2- 1er étage - accès par le parking arrière - 11 avenue de la Libération 54300 LUNEVILLE.

**Présidence** : Philippe DANIEL, président.

#### **Etaient présents** :

Jocelyne CAREL, Rose-Marie FALQUE, Jean-Paul FRANCOIS, Dominique GEORGE, Laurie JOCHAUD DU PLESSIX, Jacques LAMBLIN, Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Gérard RITZ, Philippe COLIN, Dominique FOINANT, Bernard MULLER, Fabrice BOYER, Jacques LAVOIL, René WAGNER, Philippe DANIEL, Maurice HERIAT, Linda KWIECIEN, Olivier MARTET, Thierry MERCIER

**Mandat de procuration** : Pierre-Jean COURBEY à Rose-Marie FALQUE, Bruno MINUTIELLO à Gérard RITZ, Catherine PAILLARD à Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Matthieu SIGIEL à Jean-Paul FRANCOIS, Jean-Claude BAZIN à Philippe COLIN, Jonathan KURKIENCY à Linda KWIECIEN, Christophe SONREL à Olivier MARTET

**Absents** : Christian GEX, Murielle GRIFFOUL, Philippe ARNOULD

**Voix consultatives** : Sophie LEHE était excusée, Claude RICHARD était présents.

**Secrétaire de séance** : Monsieur Olivier MARTET

Membres présents.....19  
Absents ayant donné mandat de procuration.....7  
Absents.....3  
Votants.....26

#### **Délibération 2023-024**

#### **MOBILITE**

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
19	26	26	0	0	0

## **MOBILITÉ : AMÉNAGEMENT D'UN PÔLE MULTIMODAL À BLAINVILLE / DAMELEVIÈRES**

En concertation avec la Région Grand Est, le Département de Meurthe-et-Moselle, SNCF Gares et connexions, la Communauté de communes Meurthe, Mortagne, Moselle et les Villes de Blainville et Damelevières le PETR du Pays du Lunévillois a élaboré un avant-projet de l'aménagement d'un pôle d'échanges multimodal à proximité de la gare de Blainville/Damelevières.

La Gare de BLAINVILLE / DAMELEVIÈRES, fréquentée en 2021 par plus de 216 000 voyageurs par an (ressources.data.sncf.com), comptabilise 68 allers – retours par jours (soit 34 arrêts dans chaque sens).

Rappelons que le schéma de cohérence territorial du Sud de la Meurthe et Moselle a identifié Blainville / Damelevières comme une gare structurante et urbaine.

Le projet d'aménagement propose donc de conforter cette fonction en améliorant l'accueil des usagers, en prenant en compte l'ensemble de leurs modes de déplacements.

Le projet d'aménagement propose donc de conforter cette fonction en améliorant l'accueil des usagers, en prenant en compte l'ensemble de leurs modes de déplacements. Un premier aménagement du parking de la gare a eu lieu en 2014. Au vu de la fréquentation de la gare, les capacités d'accueil sont saturées. Il est donc souhaité d'aménager un parking existant à 100 mètres de la gare.

Ces travaux permettront, outre d'augmenter la capacité de stationnement, de réaliser une convergence des solutions de mobilités à proximité de la gare et également d'ouvrir d'avantage l'espace d'accès à la gare depuis la ville et autoriseront des possibilités d'évolution et d'extension futures. En effet, la Communauté de Communes Meurthe, Mortagne, Moselle et les villes de Blainville / Damelevières sont engagées dans l'opération Petites Villes de Demain qui a vocation de développer ou à rétablir des fonctions de centralité et à améliorer le cadre de vie.

Il est précisé que l'opération se fait en relation avec SNCF Gares & Connexions et porte sur un périmètre communal dont une convention de mise à disposition sera établie entre la commune de Damelevières et le PETR du Pays du Lunévillois.

Le projet consiste à rénover le parking. Celui-ci est réorganisé pour pouvoir accueillir davantage de véhicules y compris pour faciliter le covoiturage. L'ensemble du projet est étudié pour faciliter l'accès aux personnes en situation de Handicap et aux personnes se déplaçant à vélo.

Ce projet se veut exemplaire tant au niveau de l'intermodalité que de la prise en compte de la transition écologique : récupération des eaux de pluie innovante, ombrière photovoltaïque, recharge pour voitures et vélos électriques, espace détente.

Une convention de mise à disposition du terrain communal sera établie avec la commune de Damelevières.

Plan de financement prévisionnel :

DEPENSES	MONTANT HT	RECETTES	MONTANT	%
Travaux	444 060,00	Etat DSIL	133 218,00	30,00
		Agence de l'eau	48 000,00	10,80
		Région Grand Est	104 818,00	23,60
		Département 54	44 406,00	10,00
		Climaxion	8 800,00	2,00
		Autofinancement	104 818,00	23,60
<b>TOTAUX</b>	<b>444 060,00</b>	<b>TOTAUX</b>	<b>444 060,00</b>	<b>100,00</b>

Sur proposition de Monsieur le Président et vu son rapport, le Comité du Pôle, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'avant-projet d'aménagement d'un pôle d'échanges multimodal à proximité de la gare de Blainville / Damelevières,
- **AUTORISE** le Président à mener la poursuite du projet et entreprendre toute démarche nécessaire à l'aboutissement du projet,
- **AUTORISE** le Président à demander une subvention auprès de l'ETAT dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL),
- **AUTORISE** le Président à demander une subvention auprès du Département de Meurthe et Moselle,
- **AUTORISE** le Président à demander une subvention auprès de l'agence de l'eau Rhin Meuse,
- **AUTORISE** le Président à demander une subvention auprès de la REGION GRAND EST dans le cadre de son règlement DIRIGE
- **AUTORISE** le Président à signer les conventions, leurs annexes, les avenants et tout document se rattachant au projet,
- **PRECISE** que les crédits sont inscrits au BP annexe Mobilité 2023 et suivants.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé au Registre les membres présents.

Pour extrait conforme,  
Affiché le 5 avril 2023  
Philippe DANIEL,  
Président.

